



## Inauguration de la lône du Breuil restaurée et du poste de stationnement des bateaux de commerce de Gergy (71)

**Après deux ans de travaux, sont inaugurés ce jour la lône du Breuil restaurée à Gergy ainsi que le nouveau poste de stationnement des bateaux de commerce sur la Saône. Des opérations qui soulignent l'engagement de Voies navigables de France, maître d'ouvrage, pour respecter l'environnement et la biodiversité autour de la voie d'eau et favoriser des infrastructures toujours plus performantes pour développer du fret fluvial.**

Ce 19 octobre à Gergy, l'inauguration a rassemblé des représentants, des acteurs et des financeurs des projets : **Jean-Jacques Boyer**, Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône, **Denis Lamard**, Conseiller régional de la région Bourgogne Franche-Comté, **Marc Papinutti**, Directeur général de VNF, **Laurent Tessier**, Directeur de la délégation régionale de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à Besançon.

Zone humide localisée à proximité de la Saône, la lône du Breuil a été restaurée sous maîtrise d'ouvrage de VNF. Identifiée comme un site refuge pour les oiseaux, un lieu de reproduction pour les brochets et les amphibiens, les travaux de restauration et de mise en valeur ont eu pour objectifs de :

- Renforcer la connexion hydraulique Saône/lône pour favoriser les fraies du brochet
- Redynamiser les milieux pour augmenter la qualité des peuplements recensés
- Sensibiliser et informer les usagers et leur permettre d'observer le site depuis un belvédère

Les travaux d'une durée de deux ans ont été réalisés par VNF, en associant la commune de Gergy, le Grand Chalon, les fédérations de pêche, l'Établissement Public Territorial de Bassin Saône-Doubs (EPTB), l'ONEMA, et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Le budget global des travaux de 350 000 €, a été cofinancé à hauteur de 166 000 € par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 100 000 € par l'Union européenne (FEDER) et 84 000 € par VNF.



## Développer le trafic fluvial sur la Saône avec un nouveau poste de stationnement

La Saône est le lieu d'échange toujours croissant de plusieurs millions de tonnes de marchandises (conteneurs, minéraux bruts, matériaux de construction, produits agricoles, produits pétroliers...). Cette rivière à grand gabarit est connectée avec le Rhône, dont les portes d'entrée sont les ports maritimes de Fos et Sète. Le développement du trafic fluvial sur le bassin Rhône-Saône entraîne une augmentation du besoin de stationnement pour les bateaux de commerce, avec la nécessité de créer de nouveaux appontements.

**Pour répondre à ces besoins et accompagner le développement du fret sur cet axe, VNF a créé un nouveau poste de stationnement pour les bateaux de commerce.**

Cet appontement est dimensionné pour accueillir aussi bien des **automoteurs à partir de 38,50 m** que des **convois poussés de 180 m**.

Le **poste d'attente pour les bateaux de commerce**, d'un coût total d'**un million d'euros**, a été réalisé grâce aux plans de relance gouvernementaux 2015-2016 et avec le soutien de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Il comporte 6 ducs d'Albe, une passerelle et des escaliers d'embarquement ainsi qu'une rampe de débarquement pour les véhicules légers.



### A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Les 4500 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la mer, VNF intervient principalement sur :

- **Les infrastructures/ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).
- **Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.
- **Le tourisme/patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.
- **Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

### Contacts presse

VNF  
Direction Territoriale Rhône Saône  
Aurélie Franchi  
T. 04 72 56 59 06  
06 64 92 59 50  
[aurelie.franchi@vnf.fr](mailto:aurelie.franchi@vnf.fr)

Agence de presse  
Comfluence :  
Vanessa Ibarlucea  
T. 01 40 07 98 20  
[vanessa.ibarlucea@comfluence.fr](mailto:vanessa.ibarlucea@comfluence.fr)